



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet

Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 15 mars 2017

INFORMATION MEDIAS

Augmentation des crédits de l'Etat au profit des projets communaux : l'enveloppe pour la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) progresse de 21 % en 2017, soit 647 millions de Fcfp pour les projets des communes de Polynésie française

Le mercredi 15 mars 2017, le Haut-Commissaire de la République a présidé la commission des élus de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) qui réunit des représentants de l'État, des communes et des groupements de communes.



Depuis la création de la DETR en 2011, **l'ensemble des communes de Polynésie sont susceptibles de bénéficier de cette aide de l'État qui peut intervenir jusqu'à hauteur de 80% du montant d'une opération à réaliser.**

La DETR contribue notamment au financement des services publics environnementaux (eau, assainissement, déchets), de la construction de bâtiments et structures communales (écoles primaires, mairies, cimetières...) ou encore des équipements de services d'incendie et secours (matériels, véhicules, centre de secours).

Selon la nature des opérations présentées, **les projets communaux peuvent cumuler les aides accordées par l'État au titre de la DETR et celles de la Polynésie française** par l'intermédiaire de la Délégation au développement des communes (DDC).

Les crédits alloués par l'État ont connu une progression de +32 % entre 2014 et 2016 et connaissent une nouvelle évolution de +21 % en 2017. Cette année, ce sont 647 millions

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE

de francs qui vont être directement versés au profit des projets d'investissements communaux.

À titre d'illustration, seront notamment financés en 2017 :

- des travaux de sécurisation des écoles de la commune de Hitiaa O Te Ra ;
- les travaux de rénovation de l'éclairage public de la commune de Pirae ;
- l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable de la commune de Teva I Uta ;
- l'acquisition d'un véhicule de première intervention et du matériel de secours pour la commune de Paea ;
- l'accompagnement de la commune de Mahina dans le cadre du projet de reconversion des sites de défense (CRSD) par le financement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- la réalisation d'un réservoir d'eau potable au profit de la commune de Moorea Maiao ;
- la construction d'un chenil ainsi que des travaux d'aménagement de l'aire de jeux de Teriimaevarua pour la commune de Bora-Bora ;
- l'acquisition de lampadaires solaires pour les communes de Maupiti et Huahine ;
- la construction d'un local pour les policiers municipaux, à Tubuai ;
- l'aménagement du village de Ahurei pour la commune de Rapa ;
- l'acquisition de citernes d'eau avec système de potabilisation pour les communes et communes associées de Fakarava, Makemo et Rangiroa ;
- l'acquisition de cubitainers destinés au transport de carburant pour les communes de Fangatau et Tureia ;
- l'extension du réseau d'alimentation en eau potable de la vallée de Hanamiai (Tahuata) ;
- la construction d'une salle d'archive communale à Taiohae, Nuku Hiva ;
- l'installation de 2 nouvelles sirènes d'alerte tsunami à Ua Pou.



Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr